

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Un **C**onseil **M**unicipal des **J**eunes
à La Buisse... Késako ?

Tu es en **CM2**, **6^{ème}**, **5^{ème}** ou **4^{ème}** ?

Tu as envie de t'investir dans
ton village, le rendre plus cool ?

Viens avec nous, tu verras,
le **CMJ** c'est pas relou !

Réunion d'information pour les jeunes et les parents

RDV le mercredi 8 novembre
à 18h à la mairie de La Buisse



Plus d'informations sur le site de la mairie de La Buisse : <https://labuisse.fr>

Je souhaite me présenter, seul.e ou en binôme

- ⇒ Je dois habiter à La Buisse
- ⇒ Je fais acte de candidature
- ⇒ J'ai l'autorisation* de mes parents



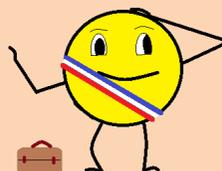
**Les documents sont disponibles sur le site de la mairie et sont accessibles depuis l'onglet "Je participe ! > Le Conseil Municipal des Jeunes"*



**Dépôt des candidatures en mairie
au plus tard le mercredi 29 novembre 2023**

Vote en mairie pour choisir tes représentants

- ⇒ Tous les jeunes du CM2 à la 4^{ème} résidant à La Buisse ont le droit de vote
- ⇒ Chaque jeune vote pour un candidat ou un binôme de chaque niveau de classe
- ⇒ Le vote se déroule en mairie



Dépouillement le vendredi 15 décembre à 18h

**Mise en place des jeunes élu.es lors des
voeux de la municipalité le 12 janvier 2024**